



MAIRIE DE NANTERRE
Direction du développement Culturel
Réseau des Médiathèques de la Ville de Nanterre

DEC 2023 - 92

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après transmission en Préfecture des Hauts-de-Seine

Le : 26 MAI 2023

et publication ou notification le : 26 MAI 2023

DECISION DU MAIRE

Objet : Don de collections musicales de la ville de Nanterre à l'association Mediamusi de Joseph Tilly

LE MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 mai 2020, donnant au Maire, pour toute la durée de son mandat, délégation pour accepter les dons et les legs dudit article, qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

Vu la proposition de la ville de la ville de Nanterre de concéder à titre gratuit une collection de 12000 documents musicaux à l'Association Mediamus.

Considérant que Mediamus représentée par son Président Joseph Tilly s'engage à utiliser les biens concédés que conformément à ses missions d'intérêt général.

DECIDE

Article 1 : Accepte le transfert matériel d'une collection de 12000 documents de l'ex-médiathèque musicale à l'Association Mediamus

Nanterre, le 26 MAI 2023

Le Maire de Nanterre

Patrick Jarry

